



Chênaie thermophile de la Forêt Domaniale de Saint-Pierremont (Identifiant national : 420030079)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 1688207)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : C. ROSSET - Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PnrBV), - 420030079, Chênaie thermophile de la Forêt Domaniale de Saint-Pierremont. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/420030079.pdf>

Région en charge de la zone : Alsace

Rédacteur(s) : C. ROSSET - Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PnrBV)

Centroïde calculé : 959356°-2373351°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 28/02/2014

Date actuelle d'avis CSRPN : 28/02/2014

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 12/05/2015

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Haut-Rhin
- Commune : Sainte-Croix-aux-Mines (INSEE : 68294)
- Commune : Sainte-Marie-aux-Mines (INSEE : 68298)

1.2 Superficie

35,84 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 400

Maximale (mètre): 650

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

L'intérêt principal de ce site réside dans la présence de lycopodes protégés au niveau national: le Lycopode d'Issler, dont seules quelques stations sont connues en Alsace et le Lycopode de Zeiller.

La ZNIEFF prend en compte la chênaie thermophile qui abrite ces espèces et la forêt plus au Sud où plusieurs espèces de chiroptères, tel que le Murin à oreilles échanrées, occupent en hiver l'ancien réseau minier.

La vocation pédagogique du site a été développée par la commune, l'ONF et les associations locales via la création d'un sentier d'interprétation avec livret de découverte : "Le bois de Saint-Pierremont édition PNRBV déchiffrer le patrimoine".

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Forêt domaniale
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)
- Parc naturel régional
- Autre protection

Commentaire sur les mesures de protection

Site inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1985 (site archéologique reconnu comme essentiel pour l'histoire des techniques minières et métallurgiques) mais également pour l'histoire de la vie quotidienne des mineurs au XVI^{ème} siècle.

En raison de son intérêt botanique et archéologique, le site bénéficie d'une gestion particulière "site d'intérêt écologique" sur l'une des parcelles forestières concernées de la Forêt Domaniale de Saint-Pierremont .

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture

- Tourisme et loisirs

Commentaire sur les activités humaines

Le site est aménagé pour l'accueil du public (sentier de découverte du patrimoine minier et botanique, chalet). Il bénéficie également d'une gestion conservatoire dans le cadre de l'aménagement forestier de la forêt domaniale (sous forme de série ou site d'intérêt écologique).

1.6.3 Géomorphologie

- Colline
- Montagne
- Escarpement, versant pentu

Commentaire sur la géomorphologie

Ce coteau recèle de riches filons argentifères dans des gneiss. Le carreau minier du Samson est à l'état de vestige et a pu être daté du 16e siècle. La fouille et le décombrement de la galerie ont été entrepris en 1997 ; les vestiges de surface ont été pour l'essentiel recouverts après fouille par souci de conservation. Depuis 1985, le Centre de Recherches Archéologiques des Mines et de la Métallurgie (CRAMM) organise des fouilles archéologiques sur le site du carreau de mine Samson à Ste Croix aux Mines.

1.6.4 Statut de propriété

- Domaine de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Faunistique - Mammifères - Floristique - Ptéridophytes 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Etapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Historique - Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le site est délimité principalement sur la base des chemins et du parcellaire forestier contenant les observations floristiques (3 parcelles forestières). Il intègre également les gîtes d'hibernation des chiroptères ainsi que les habitats favorables à leur chasse au printemps en sortie d'hibernation dans un rayon de 500 mètres à partir des gîtes.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Equipements sportifs et de loisirs	Intérieur	Indéterminé	Réel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Réel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Réel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Réel
Relations interspécifiques avec impact sur la flore	Intérieur	Indéterminé	Réel
Impact d'herbivores	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

Le site et sa forêt sont mis en valeur au travers d'un sentier de découverte. Le réseau minier fait l'objet également d'un suivi régulier des populations de chiroptères.

Il bénéficie d'un aménagement forestier adapté au enjeu de conservation des espèces et des habitats. (site d'intérêt écologique).

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION :

Hormis le respect de la tranquillité des cavités, il convient de conduire une exploitation forestière respectueuse de la valeur patrimoniale des groupements en place.

Cela implique de proscrire tout enrésinement et de faire le choix d'une sylviculture proche de la nature de type jardinatoire par bouquets ou pied à pied afin de conserver un couvert permanent malgré l'exploitation des bois. Le Douglas ne devra pas être favorisé lors des interventions sylvicoles. Un abandon de l'exploitation pour les peuplements à faible potentialité mériterait d'être décliné sur ce coteau.

Enfin, l'exploitation forestière via des clauses particulières devra prendre en compte le patrimoine minier de surface (haldes, entrées de cavité).

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Oiseaux - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames - Ptéridophytes 	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p>41.57</p> <p><i>Chênaies acidiphiles médio-européennes</i></p>		<p>Informateur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (ROSSET C.)</p>		2011

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p>43</p> <p><i>Forêts mixtes</i></p>		<p>Informateur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (ROSSET C.)</p>		2011
	<p>83.31</p> <p><i>Plantations de conifères</i></p>		<p>Informateur : Parc naturel régional des Ballons des Vosges (ROSSET C.)</p>		2011

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

La ZNIEFF est justifiée par la présence de l'habitats déterminants suivant:

- Chênaie sessiliflore xéroacidophiles subcontinentales à *Luzula luzuloides* des zones granitiques sous-vosgiennes (Quercetum sessilis Issler 1926)

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Mammifères	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	<i>Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace (JOUSSET C., RUFF U., RUSTENOLTZ X.)	Moyen	1	39	2002 - 2009
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	<i>Grand Murin</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace (JOUSSET C., RUFF U., RUSTENOLTZ X.)	Faible	1	24	2001 - 2009
	60408	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	<i>Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction					
				Reproduction indéterminée	Informateur : Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace	Faible	1	4	2005
Ptéridophytes	95058	<i>Diphasiastrum issleri</i> (Rouy) Holub, 1975	<i>Lycopode d'Issler</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MULLER S.				2000
	95061	<i>Diphasiastrum zeilleri</i> (Rouy) Holub, 1975	<i>Lycopode de Zeiller</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : MULLER S.				2000

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60408	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace		
	Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace (JOUSSET C., RUFF U., RUSTENOLTZ X.)		
	MULLER S.		
	Parc naturel régional des Ballons des Vosges (ROSSET C.)		